

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 718

2 avril 2009

### SOMMAIRE

<b>ABF St James Park S.à r.l.</b> .....	<b>34422</b>	<b>Leo THIEX et Cie S.à r.l.</b> .....	<b>34460</b>
<b>ADR SCI</b> .....	<b>34457</b>	<b>Lorimi S.A.</b> .....	<b>34426</b>
<b>A.G.E Investissements S.A.</b> .....	<b>34420</b>	<b>LSF5 Lux Investments S.à r.l.</b> .....	<b>34423</b>
<b>AGM Transports S.à r.l.</b> .....	<b>34421</b>	<b>Luxembourg Organisation Formation S.A.</b> .....	<b>34424</b>
<b>A. Jacob S. à r.l.</b> .....	<b>34419</b>	<b>Milestone Strategy S.A.</b> .....	<b>34418</b>
<b>Art Line International Design and Logo- Service, S.à r.l.</b> .....	<b>34423</b>	<b>Morgan Stanley Clausen S.à r.l.</b> .....	<b>34429</b>
<b>Banque Degroof Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34425</b>	<b>Morgan Stanley Eich S.à r.l.</b> .....	<b>34428</b>
<b>Banque Degroof Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34426</b>	<b>NCH World S.A.</b> .....	<b>34428</b>
<b>BBWP Gesa Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>34431</b>	<b>NobleRock Capital S.à r.l.</b> .....	<b>34458</b>
<b>Bella Terra Investments S.à r.l.</b> .....	<b>34447</b>	<b>Opafin World S.A.</b> .....	<b>34428</b>
<b>Belvia S.à r.l.</b> .....	<b>34458</b>	<b>P.A.R.A.D.I.S.O. Trust SA</b> .....	<b>34428</b>
<b>B.I.N. Capital S.A.</b> .....	<b>34422</b>	<b>Participations Sanitaire S.A.</b> .....	<b>34456</b>
<b>BOUCHERON Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>34427</b>	<b>Participations Sanitaire S.A.</b> .....	<b>34456</b>
<b>Carbone S.à r.l.</b> .....	<b>34421</b>	<b>Peony S.A.</b> .....	<b>34420</b>
<b>Castera S.à r.l.</b> .....	<b>34427</b>	<b>Poland Residential (Lux) Holding Compa- ny III S.à r.l.</b> .....	<b>34418</b>
<b>Centore Société Financière d'Investisse- ments</b> .....	<b>34457</b>	<b>"Q.B.M. Consultants" Sàrl</b> .....	<b>34418</b>
<b>Cidron Healthcare D S.à r.l.</b> .....	<b>34420</b>	<b>Redelcover S.A.</b> .....	<b>34426</b>
<b>C.R. Entreprises S.A.</b> .....	<b>34425</b>	<b>Saintonge Entreprise</b> .....	<b>34424</b>
<b>CVC Investments Vista S.C.A.</b> .....	<b>34449</b>	<b>Serenity Fund Sicav-SIF S.A.</b> .....	<b>34421</b>
<b>Duran and Partners S.A.</b> .....	<b>34461</b>	<b>SES Astra Real Estate (Betzdorf) S.A.</b> ...	<b>34418</b>
<b>EB8 Finland Luxco S.à r.l.</b> .....	<b>34424</b>	<b>SES Capital Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34418</b>
<b>E Chateau VII S.à r.l.</b> .....	<b>34438</b>	<b>SolarCap Partners S.à r.l.</b> .....	<b>34462</b>
<b>Elfriede Shipping S.A.</b> .....	<b>34426</b>	<b>Solar Energy Capital Europe S.à r.l.</b> .....	<b>34462</b>
<b>Fashion Enterprises</b> .....	<b>34422</b>	<b>Sonoco-Alcore S.à r.l.</b> .....	<b>34419</b>
<b>Fideuram Bank (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>34423</b>	<b>Soteg S.A.</b> .....	<b>34420</b>
<b>Fiduciaire Hellers, Kos &amp; Associés S.à r.l.</b> .....	<b>34419</b>	<b>Treveria Thirty-Nine S.à r.l.</b> .....	<b>34425</b>
<b>G.T. Experts Comptables S.à r.l.</b> .....	<b>34419</b>	<b>TW International GmbH</b> .....	<b>34427</b>
<b>HNM S.A.</b> .....	<b>34421</b>	<b>WCC Germany S.à r.l.</b> .....	<b>34430</b>
<b>Holmes Place International S.A.</b> .....	<b>34430</b>	<b>WCC Hungary S.à r.l.</b> .....	<b>34429</b>
<b>I.F.S. Europe, S. à r.l.</b> .....	<b>34422</b>	<b>WCC Italy S.à r.l.</b> .....	<b>34429</b>
<b>Inland Shipping S.A.</b> .....	<b>34424</b>	<b>WCC Plauen S.à r.l.</b> .....	<b>34419</b>
<b>Jan De Nul Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34425</b>	<b>WCC Poland Finco S.à r.l.</b> .....	<b>34430</b>
<b>Jura Holding S.A.</b> .....	<b>34464</b>	<b>Yves Roche International S.A.</b> .....	<b>34423</b>
		<b>Zoe Asset Luxembourg</b> .....	<b>34427</b>

**"Q.B.M. Consultants" Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.582.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER

*Notaire*

Référence de publication: 2009036510/7851/11.

(090041086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**SES Astra Real Estate (Betzdorf) S.A., Société Anonyme,  
(anc. SES Capital Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 57.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

*Notaire*

Référence de publication: 2009036513/7241/12.

(090041127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Poland Residential (Lux) Holding Company III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 136.579.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 mars 2009.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Jean SECKLER

*Notaire*

Référence de publication: 2009036512/231/14.

(090041125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Milestone Strategy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 76.070.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 9 mars 2009 décide de nommer pour une durée illimitée, avec effet immédiat, Monsieur Paul van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam (Pays-Bas) et demeurant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Pour avis conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009036362/805/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03599. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**A. Jacob S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6131 Junglinster, 10, rue Nicolas Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 108.517.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 12. März 2009.  
Für gleichlautende Abschrift  
*Für die Gesellschaft*  
Maître Jean SECKLER  
Notar

Référence de publication: 2009036511/231/14.

(090041108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**Sonoco-Alcore S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9636 Berlé, 14, Duerfstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 101.279.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 mars 2009.  
Marc LECUIT  
Notaire

Référence de publication: 2009036514/243/12.

(090041010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**G.T. Experts Comptables S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 121.917.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 mars 2009.  
Henri BECK  
Notaire

Référence de publication: 2009036515/201/13.

(090041019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**WCC Plauen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.845.825,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 121.377.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 mars 2009, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Stuart Watson, avec adresse au 4, Manse Road Dollar, FK14 7AJ Clackmannanshire, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 23 février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036502/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**A.G.E Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 114.311.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 mars 2009.

Paul BETTINGEN

*Notaire*

Référence de publication: 2009036520/202/12.

(090040969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Cidron Healthcare D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 112.177.883,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 138.555.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009036519/242/13.

(090040926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Peony S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 98.392.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 mars 2009.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Jean SECKLER

*Notaire*

Référence de publication: 2009036517/231/14.

(090041057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Soteg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 11.723.

Par décision du conseil d'administration du 23 janvier 2009, Monsieur Jean Lucius est rayé en tant qu'administrateur-délégué de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Soteg S.A.

Par procuration

Signature

Référence de publication: 2009036404/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Carbone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 106.211.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009036521/202/12.

(090040965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Serenity Fund Sicav-SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 140.590.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009036524/242/13.

(090040832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**AGM Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-4750 Pétange, 42, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 131.780.

Par ce courrier, veuillez noter la nouvelle adresse de nos bureaux:

AGM Transports SARL

42, route de Longwy, L-4750 PETANGE

Rodange, le 13 mars 2009.

M. Abdeslam WAKKACH.

Référence de publication: 2009036583/10039/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04354. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**HNM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 140.541.

---

**EXTRAIT**

Il résulte d'une procès verbal en date du 23/12/2008, du conseil d'administration de la société anonyme H.N.M. s.a, établie et ayant son siège social au 2 rue Nicolas WELTER L-2740 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140541 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 24 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg.  
Luxembourg, le 23/12/2008.

Signature.

Référence de publication: 2009036589/9184/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01701. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Fashion Enterprises, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 119.536.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER  
Notaire

Référence de publication: 2009036518/7851/11.  
(090041070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**I.F.S. Europe, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 98.014.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.  
Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009036523/242/12.  
(090040835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**ABF St James Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 131.098.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.  
Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009037520/5770/12.  
(090042276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

---

**B.I.N. Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 115.654.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2009*

- Est rayé Commissaire AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg à partir du 10 décembre 2008.
- Est nommé Réviseur d'entreprises AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg avec effet du 10 décembre 2008.
- Le nouveau mandat du Réviseur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

*Pour le conseil d'administration*  
Signatures

Référence de publication: 2009037007/1463/19.  
Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03632. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Yves Roche International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 60.844.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.  
Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009037510/5770/12.

(090042235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

---

**Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17A, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 66.380.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2007, acte n°171 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009037499/208/16.

(090042069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

---

**LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 141.058.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.  
Martine SHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009037509/5770/12.

(090042209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

---

**Art Line International Design and Logo-Service, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 1, route de Bastogne.  
R.C.S. Luxembourg B 103.813.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/09.  
Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009036855/831/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Luxembourg Organisation Formation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 76.790.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2009.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009036854/831/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03541. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Saintonge Entreprise, Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 115.325.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036866/809/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08055. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**EB8 Finland Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 114.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 130.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036859/9519/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08255. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Inland Shipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 69.498.

Le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INLAND SHIPPING S.A.  
Signature  
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009036961/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04422. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---



**Treveria Thirty-Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.046.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> août 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036923/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03438. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Jan De Nul Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 92.054.

Le bilan au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A.

Signature

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009036964/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04421. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**C.R. Entreprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.646.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009036882/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03162. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Banque Degroof Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.459.

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036972/34/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01456. - Reçu 148,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Redelcover S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 36.055.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009036969/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04437. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Banque Degroof Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 25.459.

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036975/34/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01465. - Reçu 144,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Elfriede Shipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 68.822.

Le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELFRIEDE SHIPPING S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009036967/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04420. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Lorimi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 45.472.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009036849/8353/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03506. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**TW International GmbH, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 12.622.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 5 mars 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI<sup>e</sup> section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation:

- de la société TW INTERNATIONAL GmbH, ayant eu son siège social à L-5290 NEUHAEUSGEN, 14, am Kiischteewe.  
Les frais ont été mis à charge de la masse.

Pour extrait conforme

Me Joëlle NICLOU

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009036584/7872/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04353. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**BOUCHERON Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 76.526.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roeland P. Pels.

Référence de publication: 2009036778/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04316. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Zoe Asset Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.410.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54620 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2009036782/211/12.

(090041921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

---

**Castera S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 78.377.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roeland P. Pels.

Référence de publication: 2009036777/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04318. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**P.A.R.A.D.I.S.O. Trust SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 72.718.

Constituée par-devant Me Jean-Paul HENCKS, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n ° 60 du 19 janvier 2000, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 18 juillet 2003, acte publié au Mémorial C n ° 906 du 4 septembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST SA  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009036888/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03496. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Opafin World S.A., Société Anonyme,  
(anc. NCH World S.A.).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 66.241.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 septembre 2008, acte n°480 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Jacques DELVAUX  
Boîte Postale 320  
L-2013 Luxembourg  
Notaire

Référence de publication: 2009037498/208/17.

(090042062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

**Morgan Stanley Eich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 135.308.

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 13 février 2009, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant de classe A avec effet au 17 novembre 2008;
- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY10036.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Pour la société  
TMF Management Luxembourg S.A.  
Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009036356/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03595. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**WCC Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 119.059.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 mars 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:  
- Acceptation de la démission de Stuart Watson, avec adresse au 4, Manse Road Dollar, FK14 7AJ Clackmannanshire, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 23 février 2009.

- Nomination de Paul Shiels, avec adresse professionnelle au 4 Goetheplatz, 60311 Francfort, Allemagne, au mandat de gérant de classe B avec effet au 23 février 2009 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036501/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**WCC Hungary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 122.772.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 mars 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:  
- Acceptation de la démission de Stuart Watson, avec adresse au 4, Manse Road Dollar, FK14 7AJ Clackmannanshire, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 23 février 2009.

- Nomination de Paul Shiels, avec adresse professionnelle au 4 Goetheplatz, 60311 Francfort, Allemagne, au mandat de gérant de classe B avec effet au 23 février 2009 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036500/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03074. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**Morgan Stanley Clausen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 135.307.

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 13 février 2009, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant de classe A avec effet au 17 novembre 2008;  
- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY10036.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009036359/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03598. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

**WCC Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 115.897.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 mars 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Stuart Watson, avec adresse au 4, Manse Road Dollar, FK14 7AJ Clackmannanshire, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 23 février 2009.

- Nomination de Paul Shiels, avec adresse professionnelle au 4 Goetheplatz, 60311 Francfort, Allemagne, au mandat de gérant de classe B avec effet au 23 février 2009 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036499/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03072. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**WCC Poland Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.311.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 mars 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Stuart Watson, avec adresse au 4, Manse Road Dollar, FK14 7AJ Clackmannanshire, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 23 février 2009.

- Nomination de Paul Shiels, avec adresse professionnelle au 4 Goetheplatz, 60311 Francfort, Allemagne, au mandat de gérant de classe B avec effet au 23 février 2009 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036503/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**Holmes Place International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.647.

- Monsieur Alain RENARD, employé privé, Madame Corinne BITTERLICH, juriste et Madame Joëlle BRUWIER, employée privée, demeurant tous 3 professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg démissionnent de leur mandat d'Administrateur avec effet au 23 février 2009.

- La société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg démissionne de son mandat de Commissaire aux Comptes, avec effet au 23 février 2009.

- Il ne sera pas pourvu à leur remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 23 février 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009036373/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02415. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

---

**BBWP Gesa Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 145.226.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of February.

Before us, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, who last will remain depositary of the present deed,

**THERE APPEARED:**

BBWP Europe Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139594,

here represented by Mr Max Mayer, professionally residing in Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal on 20 February 2009.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*):

**I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration****Art. 1. Name.**

1.1. There is formed a private limited liability company under the name BBWP Gesa Holdings S.à r.l, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered Office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

**Art. 3. Object.** The Company's objects are:

3.1. to provide direct or indirect financing and/or financial services, as well as administrative assistance ancillary thereto to its subsidiaries or companies in which itself or its parent company has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies" and each as a "Connected Company") and;

3.2. to acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign commercial, industrial or financial entities, by way of, amongst others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or any other way, or financial debt instrument in any way whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.3. A company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is on control of, is controlled by, is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case where beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the full power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.4. The Company may in particular enter into the following transactions:

- Borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds through, including but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- Advance, lend or deposit money or give credit to any Connected Company, including but not limited to mezzanine loans;

- Enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company or any of the Connected Companies, and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of the laws of Luxembourg;

- Enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements, under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

- Enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, managements agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, in relation to the area described above;

It is being understood that in any case the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulatory activity of the financial sector.

3.5. The Company may also invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg or abroad and acquire or sell or other dispose and hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, amongst others, the subscription and the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever and administrate, develop and manage such holding of interests.

3.6. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its corporate object as well as transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above, however without taking advantage of the specific tax regime organised by the law of July 31,1929 on holding companies.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is established for an unlimited duration.

### **II. - Capital, Shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) Shares of twenty-five euro (EUR 25) each (hereafter referred to as the Shares). The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

#### **Art. 6. Shares Indivisibility.**

6.1. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of Articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

### **III. - Management - Representation**

#### **Art. 8. Management.**

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s) (each a Manager and collectively the Managers). In case of plurality of Managers, they will constitute a Board of Managers.

8.2. The Managers need not to be Shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

#### **Art. 9. Powers of the Board of Managers.**

9.1. In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of Managers, of the Board of Managers.

#### **Art. 10. Representation of the Company.**

10.1. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the sole signature of any Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by any Manager.



**Art. 11. Delegation and Agent of the Board of Managers.**

11.1. The sole Manager or, in case of plurality of Managers, any Manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The sole Manager or, in case of plurality of Managers, any Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1. In case of plurality of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

**IV. - General meeting of shareholders****Art. 13. Powers of the General Meeting of Shareholders - Votes.**

13.1. The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

**V. - Business year****Art. 14. Business Year.**

14.1. The Company's financial year starts on the first day of July of each year and ends on the last day of June of the following year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Distribution Right of Shares.**

15.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5. The Board of Managers may however and to the extent permitted by Luxembourg law decide to pay interim dividends.

**VI. - Liquidation****Art. 16. Causes of Dissolution.**

16.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

**Art. 17. Liquidation.**

17.1. The liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority of Shareholders.

17.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**VII. - Applicable law****Art. 18. Applicable Law.**

18.1. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 30<sup>th</sup> June 2009.

*Subscription - Payment*

Thereupon, BBWP Europe Holdings 2 S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe and fully pay up the five hundred (500) Shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,-) each, which amount is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,750 euros.

*Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholder of the Company, represented as stated above, has passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed as Managers for an undetermined period:

a.- Mr Mark HATHERLY, born on 13 November 1965 in Auckland (New Zealand), residing professionally at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

b.- Mr Mark DUNSTAN, born on 11 February 1962 in Melbourne (Australia), residing professionally at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

c.- Mr David DUJACQUIER, born on 20 January 1970 in Braine-L'Alleud (Belgium), residing professionally at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

d.- Mr Gerard DOVER, born on 09 March 1968 in Southampton (UK) residing professionally at Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia;

e.- Mr Geoff DUTAILLIS, born on 06 July 1963 in Goulburn (Australia) residing professionally at Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia;

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre du mois de février.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

**A COMPARU:**

BBWP Europe Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grande Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 139594,

représentée par Monsieur Max Mayer, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration données sous seing privé du 20 février 2009.

La quelle procuration reste, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La quelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, à requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

### Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.

1.1 Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BBWP Gesa Holdings S.à r.l., qui sera régie par le droit luxembourgeois (ci-après la Société), et en particulier par la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Cependant, le Gérant unique ou en cas de pluralité des Gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société dans les limites de la Ville de Luxembourg.

### Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est:

3.1. de fournir tout financement direct ou indirect et/ou tous services financiers ainsi que toute assistance administrative lies à ceux-ci, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle ou sa société mère a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit nécessairement substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après dénommées les "Sociétés Apparentées" et chacune une "Société Apparentée") dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.2. d'acquérir et détenir tous intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres activités luxembourgeoises ou étrangères, commerciales, industrielles ou financières, notamment par voie de souscription ou d'acquisition de toute valeur mobilière ou de droits au travers de participations, d'apport, de prise ferme ou d'option, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelque forme que ce soit, ainsi que d'administrer, de développer et de gérer cette détention d'intérêts.

3.3. Une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, d'une manière directe ou indirecte, détient est détenue par, contrôle, est contrôlée par, est sous un contrôle commun avec la Société ou est contrôlée par un associé ou actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire ou trustée, gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou tout autre moyen.

3.4. La Société pourra, en particulier, effectuer les opérations suivantes:

- emprunter sous toute forme ou obtenir toute forme de crédit et lever des fonds, notamment par l'émission d'obligations, de titres de dettes (notes) de billets à ordre (promissory notes), de certificats (certificates) et d'autres instruments de dettes ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter ou déposer des fonds ou octroyer du crédit à toute société Sociétés Apparentées, en ce compris, sans y être limité, des fonds mezzanines;

- accorder toutes garanties, mettre en gage ou fournir toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement formel ou par hypothèque ou charge (charge) sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de tout administrateur, gérant ou autre mandataire de la Société ou de Sociétés Apparentées, et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites apportées par la loi luxembourgeoise;

- entrer dans toute forme de contrats dérivés de crédit tels que, mais sans que cela limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira ne protection de crédit à la contrepartie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

- conclure des contrats et notamment, des contrats d'association, des contrats de souscription, des accords de substitution, des contrats de gestion, des contrats de conseil, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, en relation directe ou indirecte avec les secteurs décrits ci-dessus;

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5. la Société pourra aussi investir dans des biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et acquérir ou vendre ou tout autre acte de disposition et détenir, directement ou indirectement, tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelque forme que ce soit, et d'administrer, développer et gérer de telle détention d'intérêts.

3.6. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et, en général, toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou

indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participation financières.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (25 EUR), chacune (ci-après désignées les Parts). Il est fait ci-après référence aux détenteurs de Parts comme Associés.

5.2 Outre le capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission est à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts donnent droit à des droits égaux.

#### **Art. 6. Indivisibilité des Parts.**

6.1 Envers la Société, les Parts de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 7. Transfert des Parts.**

7.1 En cas d'Associé unique, les Parts de la Société sont librement transmissibles.

7.2 En cas de pluralité d'Associés, les Parts détenues par chacun d'entre eux ne sont cessibles que dans le respect des exigences des Articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou accorder des garanties sur les Parts qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Conseil de gérance.**

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'Associé (des Associés) (chacun un Gérant et ensemble les Gérants). En cas de pluralité de Gérants, ils constitueront un Conseil de Gérance.

8.2 Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés. Les Gérants sont révocables à tout moment avec ou sans motif sur décision de l'Associé (des Associés).

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet Article.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.

#### **Art. 10. Représentation de la société.**

10.1 La Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature du Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, par la signature du Gérant unique ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué, en cas de Gérant unique, par le Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Gérant unique.

#### **Art. 11. Délégation et Représentant du Conseil de Gérance.**

11.1 Le Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, un Gérant unique peut déléguer leur(s) pouvoir(s) pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.

11.2 Le Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Gérant unique déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

#### **Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.**

12.1 En cas de pluralité de Gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.

12.3 Tout Gérant peut participer aux réunions du Conseil de Gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être ultérieurement confirmé par écrit.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple.

12.5 L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque Gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres Gérants participants qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque Gérant participant est considéré comme présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone.

12.6 Une décision écrite, signé par tous les Gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance doit être signé par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits doivent être certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du Conseil de Gérance.

#### **IV. Assemblées générales des associés**

##### **Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.**

13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives quelque soit le nombre de Parts qu'il détient. Chaque Associé possède des droits de vote proportionnel au nombre de Parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toute autre disposition de la Loi.

#### **V. - Exercice social**

##### **Art. 14. Exercice Social.**

14.1 L'année sociale commence le premier jour de juillet de chaque année et se termine le dernier jour de juin de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci prépareront un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **Art. 15. Droit de Distribution des Parts.**

15.1 Les bénéfices de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société tant dans le respect de la Loi que des Statuts, les Gérants pourront proposer que ces fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5 Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes dans la mesure de ce qui est permis par le droit luxembourgeois.

#### **VI. - Liquidation**

##### **Art. 16. Causes de Dissolution.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

##### **Art. 17. Liquidation.**

17.1 La liquidation de la Société requiert l'approbation de la majorité des Associés.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **VII. - Loi applicable**

##### **Art. 18. Loi Applicable.**

18.1 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2009.

##### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, BBWP Europe Holdings 2 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire et libérer intégralement les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25,-EUR) chacune qui est donc à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

34438

*Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.750 euros.

*Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

a.- M. Mark Hatherly, né le 13 novembre 1965 à Auckland (Nouvelle Zélande) et résidant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

b.- M. David Dujacquier, né le 20 janvier 1970 à Braine-L'Alleud (Belgique) et résidant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

c.- M. Mark Dunstan, né le 11 février 1962 à Melbourne (Australia) et résidant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

d.- M. Gerard DOVER, né le 09 mars 1968 à Southampton (UK) et résidant professionnellement au Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia;

e.- M. Geoff DUTAILLIS, né le 06 juillet 1963 à Goulburn (Australia) et résidant professionnellement au Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia;

2. Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 février 2009. Relation: LAC/2009/7280. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009037879/9127/409.

(090042591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**E Chateau VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.956.

In the year two thousand and nine, on the sixth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of E Chateau VII S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of EUR12,500 and being registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 122.956 (the Company) (the Company was incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated 15 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 247 of 24 February 2007).

THERE APPEARED:

1) WB Co-Investment International Holdings VII S. à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of EUR12,500 and registered with the trade and companies register of Luxembourg under number B 125.624, here represented by Ms Martine Linster, private employee, by virtue of a power of attorney, given on 5 March 2009;

2) WB International Holdings VII S. à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of EUR199,500 and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 122.729, here represented by Ms Martine Linster, private employee, by virtue of a power of attorney, given on 5 March 2009,

(the Shareholders).

Said powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the Company.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that they may validly deliberate on the following agenda:

#### *Agenda*

1) Decision to amend and restate the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolution:

#### *Sole resolution*

The Shareholders decide to amend and restate the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution and to state that the Company is a sole purpose company. The articles of association of the Company shall thus read henceforth in their English version as follows:

" **Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "E Chateau VII S. à r.l." (the Company) qualifying as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the Luxembourg act dated 22 March 2004 relating to securitisation (the Securitisation Act 2004).

**Art. 2. Corporate object.** The corporate objects of the Company are to enter into, perform and serve as a vehicle for, any securitisation transactions as permitted under the Securitisation Act 2004.

To that effect, the Company may, inter alia, acquire or assume, directly or through another entity or vehicle, the risks relating to the holding or ownership of claims, receivables and/or other goods or assets (including securities of any kind), either movable or immovable, tangible or intangible, and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties, by issuing securities of any kind whose value or return is linked to these risks. The Company may assume or acquire these risks by acquiring, by any means, claims, receivables and/or assets, by guaranteeing the liabilities or commitments of third parties or by binding itself in any other way. The method that will be used to determine the value of the securitised assets will be set out in the relevant issue documentation.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, proceed, so far as they relate to securitisation transactions, to (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings and exchangeable or convertible securities) and receivables, claims or loans or other credit facilities and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

The Company may borrow in any form. It may enter into a type of loan agreement and it may issue (but not to the public) notes, bonds (including exchangeable or convertible securities), debentures, certificates, shares, warrants and any kind of debt or equity securities, including under one or more issue programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Act 2004 and provided such lending or such borrowing relates to securitisation transactions, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, give guarantees and grant security over its assets in order to secure the obligations it has assumed for the securitisation of these assets or for the benefit of investors (including their trustee or representative, if any) and/or any issuing entity participating in a securitisation transaction of the Company. The Company may not pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, unless permitted by the Securitisation Act 2004.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The manager/board of managers is entitled to create one or more compartments (representing the assets of the Company relating to an issue by the Company of securities) corresponding each to a separate part of the Company's estate.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects to the largest extent permitted under the Securitisation Act 2004.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR25.-) each.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 7. Profit sharing.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorized by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

In any case the requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.



All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A manager and one B manager.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, on A manager and one B manager jointly, may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager or managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by one A manager and one B manager jointly. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions will be deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of the manager(s).** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14. General meetings of the shareholders.** An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 16. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on 31<sup>st</sup> December of each year.

**Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 31<sup>st</sup> December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent.

(5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. External auditor(s).** The operations of the Company shall be supervised by one or more independent external auditors (réviseurs d'entreprises). The external auditor(s) shall be appointed by the manager/board of managers in accordance with the Securitisation Act 2004. The manager/board of managers will determine their number, their remuneration and the term of their office.

**Art. 21. Segregation of assets.** If as of any payment date of the assets under a compartment (including a hedging agreement entered into by the Company in connection with a compartment) the sum of the payments received under such assets under the same compartment exceed the payments to be made by the Company under the same compartment, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may use the excess amount to pay off the claims of those creditors of the Company whose claims cannot be allocated to a particular compartment. All other assets allocated to a compartment are exclusively available to the investors (the Investors) thereunder and the creditors (the Creditors) whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment.

The Investors and the Creditors acknowledge and accept that once all the assets allocated to the compartment under which they have invested or in respect of which their claims have arisen, have been realised, they are not entitled to take any further steps against the Company to recover any further sums due and the right to receive any such sum shall be extinguished.

The rights of the shareholders of the Company are limited to the assets of the Company which are not allocated to a compartment.

**Art. 22. Prohibition to petition for bankruptcy of the company or to seize the assets of the company.** In accordance with article 64 of the Securitisation Act 2004, any Investor in, and any Creditor and shareholder of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the Contracting Party) agrees, unless expressly otherwise agreed upon in writing between the Company and the Investor, the Creditor or the Contracting Party, not to (1) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company or (2) seize any assets of the Company, irrespective of whether the assets in question belong to (i) the compartment in respect of which the Investor has invested or in respect of which the Creditor or the Contracting Party have contractual rights against the Company, (ii) any other compartment or (iii) the assets of the Company which have not been allocated to a compartment (if any).

**Art. 23. Subordination.** Any claims which the shareholders of the Company may have against the Company (in such capacity) are subordinated to the claims which any creditors of the Company (including the Creditors) or any investors in the Company (including the Investors) may have.

The Investors accept and acknowledge that their rights under a compartment may be subordinated to the rights of other Investors under, and/or Creditors of, the same compartment.

**Art. 24. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act and the Securitisation Act 2004 for all matters for which no specific provision is made in these articles of association."

#### *Transitory provisions*

In accordance with article 16, the current financial year shall end on 31 December 2009.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand four hundred euro (EUR2,400).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mil neuf, le six mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de E Chateau VII S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec un capital social de EUR12,500 et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 122.956 (la Société) (la Société a été constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 247 du 24 février 2007).

Ont comparu:

1) WB Co-Investment International Holdings VII S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec un capital social de EUR12,500 et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.624, ici représentée par Mme Martine Linster, employée privée, en vertu d'une procuration donnée le 5 mars 2009;

2) WB International Holdings VII S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec un capital social de EUR199,500 et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.729, ici représentée par Mme Martine Linster, employée privée, en vertu d'une procuration donnée le 5 mars 2009,

(les Associés).

Les procurations, après signature "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la Société.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1) Modification et refonte des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

Les Associés décident de modifier et de reformuler les statuts de la Société en vue de transposer la résolution ci-dessus et en vue d'indiquer que la Société est une société à objet unique. La version française des statuts de la Société aura donc désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "E Chateau VII S. à r.l." (ci-après, la Société) ayant la qualité de société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (ci-après, la Loi sur la Titrisation de 2004).

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi sur la Titrisation de 2004.

A cet effet, la Société peut, entre autres, acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la propriété de titres, de créances et de tous biens (incluant des valeurs mobilières de toutes sortes), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels ainsi que ceux liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques. La Société peut prendre en charge ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou biens, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'obligeant de toute autre manière. La méthode utilisée pour le calcul de la valeur des biens titrisés sera décrite dans les conditions particulières de l'émission.

La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, procéder, à condition que ces opérations aient trait à une ou plusieurs opérations de titrisation, à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire et des obligations échangeables ou convertibles), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à un type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission (mais pas par voie d'émission au public) de titres de créances, d'obligations (notamment des obligations échangeables ou convertibles), de certificats, de parts sociales, de warrants et de toutes sortes de titres de dette ou de valeurs mobilières, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. Dans les limites posées par la

Loi sur la Titrisation de 2004, la Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions d'obligations, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toute autre société à condition que ces emprunts ou ces prêts aient trait à une ou plusieurs opérations de titrisation.

La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris son "trustee" ou son mandataire, s'il y en a) et/ou toute entité participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs, sauf dans les circonstances où la Loi sur la Titrisation de 2004 le permet.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Le gérant/conseil de gérance peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société relatifs à une émission de titres de la Société) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur la Titrisation de 2004.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR25,-) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Dans tous les cas, les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables suffisantes.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.

**Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et

remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant A et un gérant B conjointement; pourront déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par un gérant A et un gérant B conjointement. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblées générale des associés.** Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Réviseur(s) d'entreprises.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises indépendants. Le ou les réviseurs d'entreprises sont nommés par le gérant/conseil de gérance conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004. Le gérant/conseil de gérance déterminera leur nombre, leur rémunération et les conditions dans lesquelles ils assumeront leurs fonctions.

**Art. 21. Séparation des biens.** Si, à toute date où un paiement est dû en relation avec les actifs d'un compartiment (y compris les contrats de couverture passés par la Société en relation avec un compartiment), le montant des paiements reçus au titre de tels actifs excède les paiements devant être faits par la Société sous ce même compartiment, le gérant/conseil de gérance peut utiliser le surplus pour satisfaire les créances d'autres créanciers de la Société dont les créances ne peuvent pas être affectées à un compartiment déterminé. Tous les autres actifs affectés à un compartiment déterminé sont exclusivement à la disposition des investisseurs (les Investisseurs) de ce compartiment ainsi qu'aux créanciers (les Créanciers) dont les créances sont nées en relation avec la création, le fonctionnement et la liquidation de ce compartiment.

Les Investisseurs et les Créanciers reconnaissent et acceptent qu'une fois que tous les actifs alloués au compartiment dans lequel ils ont investi ou à l'occasion duquel leurs créances sont nées, ont été réalisés, ils ne sont pas autorisés à entreprendre quelques démarches que ce soient à l'encontre de la Société en vue de recouvrer toute autre somme due et que le droit de recevoir une telle somme sera éteint.

Les droits des associés de la Société sont limités aux actifs de la Société qui ne sont pas alloués à un compartiment.

**Art. 22. Interdiction d'assigner la société en faillite ou de saisir les actifs de la société.** Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation de 2004, tout Investisseur dans, et tout Créancier et actionnaire de, la Société et toute personne qui est contractuellement liée avec la Société (la Partie Contractante) acceptent, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement par écrit entre la Société et un Investisseur, un Créancier ou la Partie Contractante de ne pas (1) assigner la Société en faillite ou de requérir contre la Société l'ouverture de toute autre procédure collective ou mesure de réorganisation ou de (2) saisir quelque actif que ce soit de la Société, sans considération du fait que les actifs en question (i) appartiennent au compartiment dans lequel l'Investisseur a investi ou dans lequel le Créancier ou la Partie Contractante ont des droits contractuels contre la Société ou (ii) à tout autre compartiment ou (iii) font partie des actifs de la Société qui n'ont pas été alloués à un compartiment (le cas échéant).

**Art. 23. Subordination.** Tous les créances que les associés de la Société pourraient avoir à l'encontre la Société (en cette capacité) sont subordonnés aux créances que tout créancier de la Société (y compris les Créanciers) ou tout investisseur (y compris les Investisseurs) pourraient avoir à l'encontre de la Société.

Les Investisseurs acceptent et reconnaissent que leurs droits dans un compartiment peuvent être subordonnés aux droits d'autres Investisseurs dans, et/ou de Créanciers de, ce même compartiment.

**Art. 24. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915 et la Loi sur la Titrisation 2004."

#### *Dispositions Transitoires*

En accord avec l'article 16, le présent exercice social finit le 31 décembre 2009.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge du fait de sa constitution, s'élève à deux mille quatre cents euros (EUR2.400).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Linster et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 mars 2009. Relation: LAC/2009/9446. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009038282/5770/480.

(090043737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

**Bella Terra Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.458,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.209.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the tenth of December.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There APPEARED:

Walton RBM Investors V, L.L.C, a limited liability company established and organized under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under the number 4104715, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago on 1<sup>st</sup>, December 2008;

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

1. the Company having its registered office in 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCS Luxembourg section B, number 115.209 has been incorporated pursuant to a deed signed before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) on 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1146 on 13 June 2006, modified by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 10 November 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 630 on 17 April 2007 and modified by another deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 13 March 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1031 on 25 April 2008;

2. the share capital of the Company was fixed at sixty-two thousand four hundred fifty-eight euros (EUR 62.458.-) represented by one thousand eight hundred seventy (1,870) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40,-) each, fully paid;

3. the appearing party is the sole shareholder of the Company;

4. the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

5. the appearing party being the sole owner of the shares and liquidator of the Company declares:

- that all assets have been realised or have become the property of the sole shareholder;
- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it irrevocably assumes the obligation to pay for such liabilities;

6. with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

7. full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates except than in cases of gross negligence or wilful misconduct;

8. the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five years at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing part that the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text the English version will be binding.

#### Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at 1,500.- Euros.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU:

Walton RBM Investors V, L.L.C, une société organisée sous les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat de Delaware sous le numéro 4104715, représentée par M. Gael Castex, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Lequel comparant, ès qualité, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

1. la Société, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCS Luxembourg section B, numéro 115.209 a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1146 le 13 juin 2006, modifiée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 10 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 630 le 17 avril 2007 et modifiée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 13 mars 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1031 le 25 avril 2008;

2. le capital social de la Société a été fixé à soixante-deux mille quatre cent cinquante-huit euros (EUR 62.458,-) divisé en mille huit cent soixante-dix (1.870) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40.-) chacune, entièrement libérées;

3. le comparant, prénommé, est l'associé unique de la Société;

4. le comparant a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

5. le comparant, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés ou sont devenus la propriété de l'associé unique;

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;

6. de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

7. décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats respectifs à l'exception des cas de négligence grave et de faute grave;

8. les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à 1.500.- euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. CASTEX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50367. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037758/211/97.

(090043031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**CVC Investments Vista S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 6.120.774,33.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 140.890.

In the year two thousand and nine, on the five day of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary shareholders' meeting of "CVC Investments Vista S.C.A.", (hereinafter the "Company") a société en commandite par actions existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.890, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 1<sup>st</sup> August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 23 January 2009. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 10 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12 January 2009.

The meeting is presided by Mrs Isabel Dias, private employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs Corinne Petit, private employee, residing professionally in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. To increase the amount of the authorized share capital from its present amount of five million one hundred thousand one hundred ninety-four euro and fifty-six cents (EUR 5,100,194.56) up to six million one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 6,120,774.33), one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 120,774.33) being now reserved for the issuance of Authorized Shares and six million euro (EUR 6,000,000.-) being now reserved for the conversion of Convertible Notes.

2. Further to the above resolution, to amend and restate the articles 6.1 and 6.2 of the articles of incorporation of the Company as follows:

**" Art. 6. Authorized share capital.**

6.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at six million one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 6,120,774.33) (the "Authorized Share Capital"), one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 120,774.33) being reserved for the issuance of Authorized Shares (as defined below) and six million euro (EUR 6,000,000.-) being reserved for the conversion of Convertible Notes (as defined below).

6.2 The Manager is authorized, during a period starting as from the date of this amendment and ending five years after the date of this amendment, to issue in one or several times, within the limits of the Authorized Share Capital:

(i) Twelve million seventy-seven thousand four hundred thirty-three (12,077,433) Shares (of any classes), with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each (collectively referred to as the "Authorized Shares"); and

(ii) Six hundred million (600,000,000) Shares (of any classes), with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each, which are reserved to the possible conversion of six hundred million (600,000,000) convertible notes (including the PiK notes issued from time to time, if any), with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (collectively referred to as the "Convertible Notes"). For the avoidance of doubt, the Manager is authorized to issue the Convertible Notes, during a five years period as indicated above. The conversion of Convertibles Notes may occur after the above-mentioned five years period.

3. Declaration by the shareholders that they have received the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the 1915 Law and decide to grant to the Manager the right to waive their preferential rights to subscription with respect to the issuance of (i) the authorized shares and (ii) the convertible notes and the potential increase of the issued capital further to the conversion of the convertible notes into shares, within the limits of the authorized share capital and decision to accept this special report of the Manager and to accept the renunciation by the existing shareholders of all of their preferential subscription rights in case of issuance of (i) authorized shares and (ii) convertible notes and the

potential increase of the issued share capital further to the conversion of the convertible notes into shares, within the limits of the authorized capital;

4. To amend and restate the provisions of article 10 of the articles of incorporation of the Company as follows:

**" Art. 10. Transfer of shares.**

**10.1 Restrictions on Transfer**

Each Shareholder agrees that it will not sell, assign or transfer any of its Shares other than in accordance with this article 10. Any transfer shall be notified to the Company in accordance with the Law.

**10.2 Pre-emption Right**

10.2.1 Should any of the Shareholders ("Transferring Shareholder") wish to sell part or all of its Shares to one or more potential buyers ("Buyer") in exchange of cash, it shall give the Manager the right to exercise its Pre-Emption Right pursuant to this article 10.2 of the Articles.

10.2.2 Before transferring any of its Shares, the Transferring Shareholder shall give a notice to the Manager, specifying the name of the Buyer, the number of Shares it intends to sell ("Sold Shares") and the price per each Share ("Offer Notice"), being understood that any other term or condition included in the Offer Notice shall not apply to the Manager.

10.2.3 The Manager shall be entitled to exercise the right to purchase from the Transferring Shareholder its Sold Shares at the price per each Sold Share set out in the Offer Notice ("Pre-Emption Right") by serving a written notice to the Transferring Shareholder within 15 (fifteen) Working Days from the receipt of the Offer Notice ("Period").

"Working Days" means for the purpose of this Article, any day, other than Saturday and Sunday, in which the banks are open in the city of Luxembourg.

10.2.4 If the Manager has not exercised the Pre-Emption Right within the Period, the Transferring Shareholder shall be allowed to transfer to the Buyer the Sold Shares, at the terms set out in the Offer Notice, within 30 (thirty) Working Days starting from the end of the Period.

10.2.5 If the Manager has exercised the Pre-Emption Right within the Period, the Transferring Shareholder shall sell to the Manager, which shall purchase from the Transferring Shareholder, the Sold Shares at the price set out in the Offer Notice within 30 (thirty) Working Days starting from the end of the Period.

10.2.6 For the avoidance of doubt, the Manager may subrogate any individual persons or legal entities in its rights and obligations mentioned in article 10.2.5.

10.2.7 The provisions set out in this article 10.2 of the Articles shall not apply to the transfers of Shares to any Affiliate or Family Member of the Transferring Shareholder (the "Authorised Transferee").

**10.3 Transfers to Authorised Transferee**

10.3.1 A sale and assignment or a transfer by a Transferring Shareholder of its Shares to its Authorised Transferee shall comply with the following provisions:

a. the Transferring Shareholder remains jointly and severally liable with the Authorised Transferee for any and all remaining obligations relating at such time to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferor Shareholder; the Transferring Shareholder irrevocably and unconditionally guarantees to the Company, and the Manager, (as applicable) in a form satisfactory to the Manager, the due and timely performance by the Authorised Transferee of any and all obligations relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Authorised Transferee (whether assumed from the Transferring Shareholder, or incurred by the Authorised Transferee), and shall indemnify and hold the Company and the Manager (as applicable) harmless in that respect, to the extent permitted by law;

b. in the event the Authorised Transferee ceases to be an Affiliate of the Transferring Shareholder, the Authorised Transferee shall within 30 (thirty) Working Days of the date it ceased to be an Affiliate of the Transferring Shareholder sell, assign or transfer such Shares back to the Transferring Shareholder, on the same terms and conditions as set out in this article; and

c. the Authorised Transferee assumes any and all remaining obligations at such time relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferring Shareholder."

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declare that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting of shareholders decides to increase the amount of the authorized share capital from its present amount of five million one hundred thousand one hundred ninety-four euro and fifty-six cents (EUR 5,100,194.56) up to six million one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 6,120,774.33), one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 120,774.33) being now reserved for the issuance of Authorized Shares and six million euro (EUR 6,000,000.-) being now reserved for the conversion of Convertible Notes.

#### *Second resolution*

Further to the above resolution, the general meeting of shareholders decides to amend and restate articles 6.1 and 6.2 of the articles of incorporation of the Company as follows:

##### **" Art. 6. Authorized share capital.**

6.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at six million one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 6,120,774.33) (the "Authorized Share Capital"), one hundred twenty thousand seven hundred seventy-four euro and thirty-three cents (EUR 120,774.33) being reserved for the issuance of Authorized Shares (as defined below) and six million euro (EUR 6,000,000.-) being reserved for the conversion of Convertible Notes (as defined below).

6.2 The Manager is authorized, during a period starting as from the date of this amendment and ending five years after the date of this amendment, to issue in one or several times, within the limits of the Authorized Share Capital:

(i) Twelve million seventy-seven thousand four hundred thirty-three (12,077,433) Shares (of any classes), with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each (collectively referred to as the "Authorized Shares"); and

(ii) Six hundred million (600,000,000) Shares (of any classes), with a par value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, which are reserved to the possible conversion of six hundred million (600,000,000) convertible notes (including the PiK notes issued from time to time, if any), with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each (collectively referred to as the "Convertible Notes"). For the avoidance of doubt, the Manager is authorized to issue the Convertible Notes, during a five years period as indicated above. The conversion of Convertibles Notes may occur after the above-mentioned five years period."

#### *Third resolution*

The shareholders declare that they have all received the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the 1915 Law and decide to grant to the Manager the right to waive their preferential rights to subscription with respect to the issuance of (i) the authorized shares and (ii) the convertible notes and the potential increase of the issued capital further to the conversion of the convertible notes into shares, within the limits of the authorized share capital and decide to accept this special report of the Manager and to accept the renunciation by the existing shareholders of all of their preferential subscription rights in case of issuance of (i) authorized shares and (ii) convertible notes and the potential increase of the issued share capital further to the conversion of the convertible notes into shares, within the limits of the authorized capital.

#### *Fourth resolution*

The general meeting of shareholders decides to amend and restate the provisions of article 10 of the articles of incorporation of the Company as follows:

##### **" Art. 10. Transfer of shares.**

###### 10.1 Restrictions on Transfer

Each Shareholder agrees that it will not sell, assign or transfer any of its Shares other than in accordance with this article 10. Any transfer shall be notified to the Company in accordance with the Law.

###### 10.2 Pre-emption Right

10.2.1 Should any of the Shareholders ("Transferring Shareholder") wish to sell part or all of its Shares to one or more potential buyers ("Buyer") in exchange of cash, it shall give the Manager the right to exercise its Pre-Emption Right pursuant to this article 10.2 of the Articles.

10.2.2 Before transferring any of its Shares, the Transferring Shareholder shall give a notice to the Manager, specifying the name of the Buyer, the number of Shares it intends to sell ("Sold Shares") and the price per each Share ("Offer Notice"), being understood that any other term or condition included in the Offer Notice shall not apply to the Manager.

10.2.3 The Manager shall be entitled to exercise the right to purchase from the Transferring Shareholder its Sold Shares at the price per each Sold Share set out in the Offer Notice ("Pre-Emption Right") by serving a written notice to the Transferring Shareholder within 15 (fifteen) Working Days from the receipt of the Offer Notice ("Period").

"Working Days" means for the purpose of this Article, any day, other than Saturday and Sunday, in which the banks are open in the city of Luxembourg.

10.2.4 If the Manager has not exercised the Pre-Emption Right within the Period, the Transferring Shareholder shall be allowed to transfer to the Buyer the Sold Shares, at the terms set out in the Offer Notice, within 30 (thirty) Working Days starting from the end of the Period.

10.2.5 If the Manager has exercised the Pre-Emption Right within the Period, the Transferring Shareholder shall sell to the Manager, which shall purchase from the Transferring Shareholder, the Sold Shares at the price set out in the Offer Notice within 30 (thirty) Working Days starting from the end of the Period.

10.2.6 For the avoidance of doubt, the Manager may subrogate any individual persons or legal entities in its rights and obligations mentioned in article 10.2.5.

10.2.7 The provisions set out in this article 10.2 of the Articles shall not apply to the transfers of Shares to any Affiliate or Family Member of the Transferring Shareholder (the "Authorised Transferee").

### 10.3 Transfers to Authorised Transferee

10.3.1 A sale and assignment or a transfer by a Transferring Shareholder of its Shares to its Authorised Transferee shall comply with the following provisions:

a. the Transferring Shareholder remains jointly and severally liable with the Authorised Transferee for any and all remaining obligations relating at such time to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferor Shareholder; the Transferring Shareholder irrevocably and unconditionally guarantees to the Company, and the Manager, (as applicable) in a form satisfactory to the Manager, the due and timely performance by the Authorised Transferee of any and all obligations relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Authorised Transferee (whether assumed from the Transferring Shareholder, or incurred by the Authorised Transferee), and shall indemnify and hold the Company and the Manager (as applicable) harmless in that respect, to the extent permitted by law;

b. in the event the Authorised Transferee ceases to be an Affiliate of the Transferring Shareholder, the Authorised Transferee shall within 30 (thirty) Working Days of the date it ceased to be an Affiliate of the Transferring Shareholder sell, assign or transfer such Shares back to the Transferring Shareholder, on the same terms and conditions as set out in this article; and

c. the Authorised Transferee assumes any and all remaining obligations at such time relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferring Shareholder."

### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are evaluated to approximately two thousand four hundred euro (EUR 2.400.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le cinq mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "CVC Investments Vista S.C.A." (la "Société"), une société en commandite par actions régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.890, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 1<sup>er</sup> août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 23 janvier 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 10 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 janvier 2009.

L'assemblée est sous la présidence de Madame Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisi (e) comme scrutatrice.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

### *Ordre du jour*

1. Augmenter le montant du capital autorisé de son montant actuel de cinq millions cent mille cent quatre-vingt-quatorze euros et cinquante-six cents (EUR 5.100.194,56) à six millions cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros

et trente-trois cents (EUR 6.120.774,33), cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 120.774,33) étant désormais réservé pour l'émission des Actions Autorisées et six millions d'euros (EUR 6.000.000.-) étant désormais réservé pour la conversion des Obligations Convertibles.

2. Suite à la résolution ci-dessus, de modifier et refondre les articles 6.1 et 6.2 des statuts de la Société comme suit:

**" Art. 6. Capital autorisé.**

6.1 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à six millions cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 6.120.774,33) (le "Capital Autorisé"), cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 120.774,33) étant réservé à l'émission des Actions Autorisées (défini ci-après) et six millions d'euros (EUR 6.000.000.-) étant réservé pour la conversion des Obligations Convertibles (défini ci-après).

6.2 Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période débutant à compter de la présente modification et se terminant cinq années après la présente modification, d'émettre en une ou plusieurs fois, à l'intérieur des limites du Capital Autorisé:

(a) douze millions soixante-dix-sept mille quatre cent trente-trois (12.077.433) Actions (de toute catégorie), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (dénommées ci-après les "Actions Autorisées"); et

(b) six cent millions (600.000.000) Actions (de toute catégorie), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées à la conversion potentielle de six cent millions (600.000.000) obligations convertibles (comprenant les Pik notes pouvant être émises de temps à autres), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (dénommées ci-après les "Obligations Convertibles"). Afin d'éviter toute confusion, le Gérant Commandité est autorisé à émettre les Obligations Convertibles, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus. La conversion des Obligations Convertibles peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus."

3. Déclaration des actionnaires qu'ils ont tous reçu le rapport spécial du Gérant prévu à l'article 32-3 (5) de la Loi de 1915 et décident d'accorder au Gérant le droit de supprimer leurs droits préférentiels de souscription concernant l'émission (i) des actions autorisées et (ii) des obligations convertibles et d'une possible augmentation du capital social émis suite à la conversion des obligations convertibles en actions, dans les limites du capital social autorisé et décision d'accepter ce rapport spécial du Gérant et de reconnaître la renonciation de tous les actionnaires existants à leurs droits préférentiels de souscription en cas d'émission (i) d'actions autorisées et (ii) d'obligations convertibles et d'une possible augmentation du capital social émis suite à la conversion des obligations convertibles en actions, dans les limites du capital social autorisé;

4. Modifier et refondre les dispositions de l'article 10 des statuts de la Société comme il suit:

**" Art. 10. Transfert d'actions.**

**10.1 Restrictions au Transfert**

Chaque Actionnaire consent à ne pas vendre, céder ou transférer aucune de ses Actions autrement qu'en conformité avec cet article 10. Tout transfert sera notifié à la Société en conformité avec la Loi.

**10.2 Droit de Préemption**

10.2.1 Dans le cas où l'un des Actionnaires ("Actionnaire Cédant") souhaite vendre tout ou partie de ses Actions à un ou plusieurs acheteurs ("Acheteur") en contre partie d'un apport en espèce, il donnera au Gérant Commandité le droit d'exercer son Droit de Préemption conformément aux dispositions de l'article 10.2 des Statuts.

10.2.2 Avant de transférer toute Action, l'Actionnaire Cédant communiquera un avis au Gérant Commandité, indiquant le nom de l'Acheteur, le nombre d'Actions qu'il compte vendre ("Actions Vendues") et le prix pour chaque Action ("Offre Notifiée"), étant entendu que tout autre terme ou condition comprise dans l'Offre Notifiée ne s'appliquera pas au Gérant Commandité.

10.2.3 Le Gérant Commandité sera autorisé à exercer le droit d'acheter à l'Actionnaire Cédant ses Actions Vendues à un prix pour chaque Action Vendue équivalent à celui mentionné dans l'Offre Notifiée ("Droit de Préemption") en communiquant un avis écrit à l'Actionnaire Cédant sous 15 (quinze) Jours Ouvrés à partir de la réception de l'Offre Notifiée ("Période").

"Jours Ouvrés" signifie pour les besoins de cet Article, chaque jour, autre qu'un samedi ou dimanche, pendant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg.

10.2.4 Si le Gérant Commandité n'a pas exercé son Droit de Préemption pendant la Période, l'Actionnaire Cédant sera autorisé à transférer à l'Acheteur les Actions Vendues, selon les termes mentionnés dans l'Offre Notifiée, sous 30 (trente) Jours Ouvrés commençant à partir de la fin de la Période.

10.2.5 Si le Gérant Commandité a exercé son Droit de Préemption pendant la Période, l'Actionnaire Cédant vendra au Gérant Commandité, qui devra acheter à l'Actionnaire Cédant, les Actions Vendues au prix mentionné dans l'Offre Notifiée sous 30 (trente) Jours Ouvrés commençant à partir de la fin de la Période.

10.2.6 Afin d'éviter toute confusion, le Gérant Commandité peut subroger toute personne physique ou morale dans ses droits et obligations mentionnées à l'article 10.2.5.

10.2.7 Les dispositions prévues à cet article 10.2 des Statuts ne s'appliqueront pas aux transferts d'Actions à tout Affilié ou Membre de la Famille de l'Actionnaire Cédant (le "Cessionnaire Autorisé").

**10.3 Transferts à des Cessionnaires Autorisés**

10.3.1 Une vente et une cession ou un transfert par un Actionnaire Cédant de ses Actions à son Cessionnaire Autorisé devra répondre aux conditions suivantes:

(a) l'Actionnaire Cédant reste conjointement et solidairement responsable avec le Cessionnaire Autorisé pour toutes obligations de l'Actionnaire Cédant en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions; l'Actionnaire Cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement à la Société et le Gérant Commandité (si applicable), dans une forme satisfaisant le Gérant Commandité, l'exécution ponctuelle par le Cessionnaire Autorisé de toutes obligations restantes du Cessionnaire Autorisé en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions (peu importe que ces obligations aient été souscrites par l'Actionnaire Cédant ou encourues par le Cessionnaire Autorisé), et il tiendra quitte et indemne la Société et le Gérant Commandité (si applicable), sous réserve des dispositions légales applicables,

(b) au cas où le Cessionnaire Autorisé cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant; le Cessionnaire Autorisé revendra, recèdera ou retransférera ces Actions à l'Actionnaire Cédant, endéans les 30 (trente) jours Ouvrés qui suivent la date à laquelle il cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant, aux mêmes conditions telles que définies dans cet article, et

(c) le Cessionnaire Autorisé assume toutes les obligations de l'Actionnaire Cédant restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur et porteur d'Actions de l'Actionnaire Cédant.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social est présent ou représenté à la présente assemblée, que les actionnaires présents ou représentés reconnaissent avoir été dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des Actionnaires décide d'augmenter le montant du capital social autorisé de son montant actuel de cinq millions cent mille cent quatre-vingt-quatorze euros et cinquante-six cents (EUR 5.100.194,56) à six millions cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 6.120.774,33), cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 120.774,33) étant désormais réservé pour l'émission des Actions Autorisées et six millions d'euros (EUR 6.000.000.-) étant désormais réservé pour la conversion des Obligations Convertibles.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus, l'assemblée générale des Actionnaires décide de modifier et refondre les articles 6.1 et 6.2 des statuts de la Société comme suit:

#### **" Art. 6. Capital autorisé.**

6.1 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à six millions cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 6.120.774,33) (le "Capital Autorisé"), cent vingt mille sept cent soixante-quatorze euros et trente-trois cents (EUR 120.774,33) étant réservé à l'émission des Actions Autorisées (défini ci-après) et six millions d'euros (EUR 6.000.000.-) étant réservé pour la conversion des Obligations Convertibles (défini ci-après).

6.2 Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période débutant à compter de la présente modification et se terminant cinq années après la présente modification, d'émettre en une ou plusieurs fois, à l'intérieur des limites du Capital Autorisé:

(a) douze millions soixante-dix-sept mille quatre cent trente-trois (12.077.433) Actions (de toute catégorie), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (dénommées ci-après les "Actions Autorisées"); et

(b) six cent millions (600.000.000) Actions (de toute catégorie), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, qui sont réservées à la conversion potentielle de six cent millions (600.000.000) obligations convertibles (comprenant les Pik notes pouvant être émises de temps à autres), avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (dénommées ci-après les "Obligations Convertibles"). Afin d'éviter toute confusion, le Gérant Commandité est autorisé à émettre les Obligations Convertibles, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus. La conversion des Obligations Convertibles peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus.

#### *Troisième résolution*

Les actionnaires déclarent qu'ils ont tous reçu le rapport spécial du Gérant prévu à l'article 32-3 (5) de la Loi de 1915 et décident d'accorder au Gérant le droit de supprimer leurs droits préférentiels de souscription concernant l'émission (i) des actions autorisées et (ii) des obligations convertibles et d'une possible augmentation du capital social émis suite à la conversion des obligations convertibles en actions, dans les limites du capital social autorisé et décident d'accepter ce

rapport spécial du Gérant et de reconnaître la renonciation de tous les actionnaires existants à leurs droits préférentiels de souscription en cas d'émission (i) d'actions autorisées et (ii) d'obligations convertibles et d'une possible augmentation du capital social émis suite à la conversion des obligations convertibles en actions, dans les limites du capital social autorisé.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale des Actionnaires décide de modifier et refondre les dispositions de l'article 10 des statuts de la Société comme suit:

##### **" Art. 10. Transfert d'actions.**

###### 10.1 Restrictions au Transfert

Chaque Actionnaire consent à ne pas vendre, céder ou transférer aucune de ses Actions autrement qu'en conformité avec cet article 10. Tout transfert sera notifié à la Société en conformité avec la Loi.

###### 10.2 Droit de Prémption

10.2.1 Dans le cas où l'un des Actionnaires ("Actionnaire Cédant") souhaite vendre tout ou partie de ses Actions à un ou plusieurs acheteurs ("Acheteur") en contre partie d'un apport en espèce, il donnera au Gérant Commandité le droit d'exercer son Droit de Prémption conformément aux dispositions de l'article 10.2 des Statuts.

10.2.2 Avant de transférer toute Action, l'Actionnaire Cédant communiquera un avis au Gérant Commandité, indiquant le nom de l'Acheteur, le nombre d'Actions qu'il compte vendre ("Actions Vendues") et le prix pour chaque Action ("Offre Notifiée"), étant entendu que tout autre terme ou condition comprise dans l'Offre Notifiée ne s'appliquera pas au Gérant Commandité.

10.2.3 Le Gérant Commandité sera autorisé à exercer le droit d'acheter à l'Actionnaire Cédant ses Actions Vendues à un prix pour chaque Action Vendue équivalent à celui mentionné dans l'Offre Notifiée ("Droit de Prémption") en communiquant un avis écrit à l'Actionnaire Cédant sous 15 (quinze) Jours Ouvrés à partir de la réception de l'Offre Notifiée ("Période").

"Jours Ouvrés" signifie pour les besoins de cet Article, chaque jour, autre qu'un samedi ou dimanche, pendant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg.

10.2.4 Si le Gérant Commandité n'a pas exercé son Droit de Prémption pendant la Période, l'Actionnaire Cédant sera autorisé à transférer à l'Acheteur les Actions Vendues, selon les termes mentionnés dans l'Offre Notifiée, sous 30 (trente) Jours Ouvrés commençant à partir de la fin de la Période.

10.2.5 Si le Gérant Commandité a exercé son Droit de Prémption pendant la Période, l'Actionnaire Cédant vendra au Gérant Commandité, qui devra acheter à l'Actionnaire Cédant, les Actions Vendues au prix mentionné dans l'Offre Notifiée sous 30 (trente) Jours Ouvrés commençant à partir de la fin de la Période.

10.2.6 Afin d'éviter toute confusion, le Gérant Commandité peut subroger toute personne physique ou morale dans ses droits et obligations mentionnées à l'article 10.2.5.

10.2.7 Les dispositions prévues à cet article 10.2 des Statuts ne s'appliqueront pas aux transferts d'Actions à tout Affilié ou Membre de la Famille de l'Actionnaire Cédant (le "Cessionnaire Autorisé").

###### 10.3 Transferts à des Cessionnaires Autorisés

10.3.1 Une vente et une cession ou un transfert par un Actionnaire Cédant de ses Actions à son Cessionnaire Autorisé devra répondre aux conditions suivantes:

(a) l'Actionnaire Cédant reste conjointement et solidairement responsable avec le Cessionnaire Autorisé pour toutes obligations de l'Actionnaire Cédant en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions; l'Actionnaire Cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement à la Société et le Gérant Commandité (si applicable), dans une forme satisfaisant le Gérant Commandité, l'exécution ponctuelle par le Cessionnaire Autorisé de toutes obligations restantes du Cessionnaire Autorisé en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions (peu importe que ces obligations aient été souscrites par l'Actionnaire Cédant ou encourues par le Cessionnaire Autorisé), et il tiendra quitte et indemne la Société et le Gérant Commandité (si applicable), sous réserve des dispositions légales applicables,

(b) au cas où le Cessionnaire Autorisé cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant; le Cessionnaire Autorisé revendra, recèdera ou retransférera ces Actions à l'Actionnaire Cédant, endéans les 30 (trente) Jours Ouvrés qui suivent la date à laquelle il cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant, aux mêmes conditions telles que définies dans cet article, et

(c) le Cessionnaire Autorisé assume toutes les obligations de l'Actionnaire Cédant restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur et porteur d'Actions de l'Actionnaire Cédant."

#### *Frais et Dépenses*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte est évalué à environ deux mille quatre cents (EUR 2.400.-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données au mandataire des comparants, connus du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Dias, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 mars 2009. Relation: LAC/2009/9445. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009038284/5770/397.

(090043728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

**Participations Sanitaire S.A., Société Anonyme,  
(anc. Participations Sanitaire S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 144.006.

L'an deux mille neuf, le dix-sept février.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PARTICIPATIONS SANITAIRE S.A.", ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, Route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 144.006, constituée suivant acte reçu le 11 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 243 du 4 février 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Willem VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination de la société en "PARTECIPATIONS SANITAIRE S.A.".

2.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en "PARTECIPATIONS SANITAIRE S.A.".

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il existe une société anonyme sous la dénomination de "PARTECIPATIONS SANITAIRE S.A.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: W. VAN CAUTER, H. JANSSEN, J. ELVINGER.



Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 février 2009. Relation: LAC/2009/6764. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037761/211/45.

(090042730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**Centore Société Financière d'Investissements, Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.028.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2009 que:

1. Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014

- Monsieur Riccardo MORALDI, expert comptable, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

- Monsieur Domenico PALAZZOLO, employé privé, demeurant professionnellement 14/1, Via del Tritone, I-16121 Gênes.

- Monsieur Paolo CENTORE, employé privé, demeurant professionnellement 15/30, Piazza della Vittoria, I-Gênes.

- Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

2. Madame Valérie WESQUY, employée privée, née a Mont Saint Martin le 06/03/1968 et demeurant professionnellement au 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Michele CANEPA démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Riccardo MORALDI, actuellement administrateur, président du conseil d'administration.

3. Est réélu commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

- Nicola GALLEANI D'AGLIANO, demeurant professionnellement à Gênes, 15/30 piazza della Vittoria, I -16121.

Luxembourg, le 10/03/2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037014/5878/30.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**ADR SCI, Société Civile.**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 9, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg E 837.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

Le cinq février,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- Monsieur Gaston dit Gast GIBERYEN, député, né à Born, le 29 juin 1950, demeurant à L-5752 Frisange, 13, rue Hau,

2.- Monsieur Robert MEHLEN, député, né à Luxembourg, le 12 mai 1949, demeurant à L-6850 Manternach, 2, Kiirchewee,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008,

3.- Monsieur Jacques-Yves HENCKES, député, né à Luxembourg, le 12 octobre 1945, demeurant à L-1729 Luxembourg, 35, rue Mathias Hertert,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008,

4.- Monsieur Jean COLOMBERA, médecin, né à Esch-sur-Alzette, le 2 février 1954, demeurant à L-9188 Vichten, 11A, route d'Useldange,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008,

5.- Monsieur Fernand GREISEN, ingénieur, né à Luxembourg, le 28 novembre 1944, demeurant à L-2524 Howald, 21, rue Auguste Scholer,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008,

6.- Monsieur Jean-Pierre KOEPP, député, né à Holzthum, le 26 avril 1934, demeurant à L-9835 Hoscheid-Dickt, maison 59,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008,

7.- Monsieur Aly JAERLING, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 30 janvier 1948, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 1, rue d'Audun,

représenté par Monsieur Gast GIBERYEN, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 décembre 2008.

Les procurations prémentionnées, paraphées "ne varietur", resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont exposé au notaire instrumentaire:

Qu'ils sont les seuls associés de la société civile "ADR SCI", avec siège social à L-1945 Luxembourg, 9, rue de la Loge, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 13 janvier 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 290 du 18 avril 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section E et le numéro 837, au capital social de cent cinq mille francs luxembourgeois (LUF 105.000,00), soit deux mille six cent deux euros quatre-vingt-huit cents (EUR 2.602,88), divisé en cent cinq (105) parts sociales,

Que la société a été dissoute d'un commun accord des associés à partir de ce jour,

Qu'à la même date la liquidation a eu lieu aux droits des parties,

Que, par conséquent, la société civile "ADR SCI" a cessé d'exister à partir de cette date,

Que les livres de la société resteront conservés pendant cinq ans à L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Gast Giberyen, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 février 2009. Relation LAC/2009/5164. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009037759/227/60.

(090043089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**NobleRock Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Belvia S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 125.675.

In the year two thousand nine, on the ninth of March.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

The company SOUTHFORD HOLDING LIMITED, having its registered office in Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, registered under the number 98298,

hereby represented by Mr Jean LAMBERT, master in economics, residing professionally in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 4, 2009.

Which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company BELVIA S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 125.675 (NIN 2007 2412 444) has been incorporated by deed of the undersigned notary, on the 16<sup>th</sup> of March 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1030 on the 1<sup>st</sup> of June 2007, and which articles of incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on the 23<sup>rd</sup> of November 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2995 of December 24<sup>th</sup>, 2007.

That the appearing party, represented as said before, is the sole partner of the said company and that it has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole partner, represented as said before, decides to change the company's name into NobleRock Capital S.à r.l., so that Article 4 of the articles of incorporation has now the following reading:

**Art. 4.** The Company will have the name NobleRock Capital S.à r.l..

#### *Second resolution*

The sole partner, represented as said before, notes that the A manager Mr Alexandre GAYDAMAK, business executive, is residing on the following address: 48, Grosvenor Square, GB-W1 London.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, acting as said before, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le neuf mars.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société SOUTHFORD HOLDING LIMITED, avec siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, immatriculée sous le numéro 98298,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 4 mars 2009,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée BELVIA S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.675 (NIN 2007 2412 444) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1030 du 1<sup>er</sup> juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 novembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2995 du 24 décembre 2007.

Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de ladite société et qu'elle a pris, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de changer la dénomination sociale de la société en Noble Rock Capital S.à r.l., de sorte que l'article 4 des statuts a désormais la teneur suivante:

**Art. 4.** La Société aura la dénomination NobleRock Capital S.à r.l..

*Deuxième résolution*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, constate que le gérant A Monsieur Alexandre GAYDAMAK, "business executive", habite à l'adresse suivante: 48, Grosvenor Square, GB-W1 Londres.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 11 mars 2009. Relation: ECH/2009/274. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 17 mars 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009037765/201/82.

(090042993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**Leo THIEX et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9452 Bettel, 34, Kierchestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.630.

Im Jahre zweitausend neun, den fünfundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST mit dem Amtssitz in Ettelbrück.

Sind erschienen:

1) Herr Leo THIEX, Schreinermeister, wohnhaft zu D-54675 Geichlingen (Deutschland), 32A, Hauptstrasse, geboren am 13. April 1931 in Geichlingen, Deutschland;

2) Herr Michael THIEX, Schreinermeister, wohnhaft zu D-54675 Geichlingen (Deutschland), 9, Auf der Reil, geboren am 1. Januar 1965 in Daleiden, Deutschland,

alleinige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Leo ThieX et Cie S.à r.l." mit Sitz zu L-9292 Diekirch, 4, rue Nicolas "VVathlet (Matrikel 1991 2409 085),

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Fernand UNSEN, mit dem Amtssitz in Diekirch, am 6. November 1991, veröffentlicht im Memorial C - Recueil Special des Sociétés et Associations, Nummer 149 des Jahres 1992, eingetragen im Firmenregister unter der Nummer B 100630.

Herr Leo THIEX, vorbenannt, erklärt hiermit, alle seine Anteile an der oben genannten Gesellschaft " LEO THIEX ET CIE S.à r.l.", also HUNDERT FÜNFZIG Anteile (150), an Herrn Michael THIEX, vorbenannt, abzutreten zu haben.

Der Preis dieser Abtretung wurde separat unter Parteien geregelt.

Der neue Teilhaber wurde Besitzer dieser immateriellen Anteilscheine am Tage der Übertragung. Diese Abtretung wurde im Namen der Gesellschaft, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches durch den Geschäftsführer, Herrn Leo THIEX, vorgeannt, angenommen.

Nach dieser Anteilsübertragung sind die dreihundert Anteile (300) alle im Besitz von Herrn Michael THIEX und die Gesellschaft ist demzufolge als unipersonelle Gesellschaft zu betrachten.

Und sogleich hat Herr Michael THIEX sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung konstituiert und, laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgende Beschlüsse gefasst:

Die Generalversammlung akzeptiert den Rücktritt des Geschäftsführers, Herrn Leo THIEX, vorbenannt und ernennt zum neuen Geschäftsführer Herrn Michael THIEX, vorbenannt, welcher also demzufolge die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift verpflichten kann.

Der Gesellschaftssitz wird von Diekirch nach L-9452 Bettel, 34, Kierchestrooss, verlegt und demzufolge wird Artikel 4, Absatz 1 wie folgt abgeändert:

**Art. 4. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Bettel.

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde. Aufgenommen zu Ettelbrück in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. THIEX, M. THIEX, P. PROBST.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar Pierre PROBST erklärt, dass die Anzahl der Gesellschaftsanteile der "Leo Thieux et Cie S.à r.l." ZWEIHUNDERTFÜNFZIG (250) beträgt und nicht wie obenstehend erwähnt, DREIHUNDERT (300).

Gezeichnet: P. PROBST.

Enregistre à Diekirch, le 26 février 2009. DIE/2009/2091. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75,-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT.

Ettelbrück, den 9. März 2009.

Pierre PROBST

*Der Notar*

Référence de publication: 2009036644/4917/51.

(090041396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Duran and Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.276.

*Extrait des résolutions prises*

*lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2009*

- Conformément à la Loi du 25 août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour la démission de:

Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de Mme Claudine BOULAIN:

M. Michael ZERBIB, directeur de sociétés, né le 6 juin 1971 à Pantin (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

DURAN AND PARTNERS S.A.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009037032/1022/36.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

**Solar Energy Capital Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SolarCap Partners S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 1.050.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.772.

In the year two thousand and nine, on the twenty sixth day of February.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

ABN AMRO European Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.185,

here duly represented by Gregory Beltrame, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on the 23<sup>rd</sup> of February 2009; DIF Renewable Energy B.V., a public limited liability company (besloten vennootschap) incorporated and governed under the laws of the Netherlands, having its registered office at Schipol Boulevard 269, 8<sup>th</sup> Floor, 1118 BH, Luchthaven Schipol, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce (Kamer van Koophandef) under number 34278625,

here duly represented by Gregory Beltrame, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on the 24<sup>th</sup> of February 2009; Capital Riesgo Global, S.C.R. de Régimen Simplificado, S.A., a public limited company (sociedad anonima) with limited liability incorporated under the laws of Spain, having its registered office at Ciudad Financiera Santander, Avenida de Cantabria, Boadilla del Monte, 28660 Madrid, Spain, registered with the Madrid Register on Trade and Companies (Registre Mercantil de Madrid) under number M-301290 (tomo 17, 532 del libro 0, folio 134, seccion 8, hoja M-301290),

here duly represented by Gregory Beltrame, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on the 23<sup>rd</sup> of February 2009; The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- the appearing parties are the sole shareholders of SolarCap Partners S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 138.772, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, dated 29 April 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1473 dated 13 June 2008 (the Company), whose articles of association have been amended once pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, dated 10 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2649, on 30 October 2008;

- the Company's share capital is presently set at one million fifty thousand euro (EUR 1,050,000.-) divided into ten thousand five hundred (10,500) shares in registered form, having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up;

- the agenda of the Meeting is as follows:

1. Change of the name of the Company from "SolarCap Partners S.à r.l." into "Solar Energy Capital Europe S.à r.l.";
2. Subsequent amendment of Article 1 of the articles of association of the Company (the Articles); and
3. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, represented as stated here above, request the notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to change the name of the Company from "SolarCap Partners S.à r.l." into "Solar Energy Capital Europe S.à r.l.".

*Second resolution*

The shareholders resolve that as a consequence of the above resolution, Article 1. of the Articles shall be restated and shall henceforth be read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "Solar Energy Capital Europe S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and,

in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles). "

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately nine hundred Euro.

#### *Declaration*

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing parties, the proxy holder signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

En l'an deux mille neuf, le vingt-six février.

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

#### **ONT COMPARU:**

ABN AMRO European Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46 A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 108.185,

ici dûment représentée par Grégory Beltrame, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 23 février 2009;

DIF Renewable Energy B.V., une société anonyme (besloten vennootschap) constituée et régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Schipol Boulevard 269, 8<sup>th</sup> Floor, 1118 BH, Luchthaven Schipol, Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce (Kamer van Koophandel) sous le numéro 34278625,

ici dûment représentée par Grégory Beltrame, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 24 février 2009; et

Capital Riesgo Global, S.C.R. de Régimen Simplificado, S.A., une société constituée et régie par les lois d'Espagne, ayant son siège social à Ciudad Financiera Santander, Avenida de Cantabria, Boadilla del Monte, 28660 Madrid, Espagne, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid (Registro Mercantil de Madrid) sous le numéro M- 301290 (tomo 17, 532 del libro 0, folio 134, seccion 8, hoja M-301290),

ici dûment représentée par Grégory Beltrame, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 23 février 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- les parties comparantes sont les seuls associés de SolarCap Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46 A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.772, constituée conformément à un acte passé par Maître Joseph Elvinger, en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1473 daté du 13 juin 2008 (la Société), et dont les statuts ont été modifiés une fois par un acte de Maître Paul Bettingen, en date du 10 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2649, du 30 octobre 2008;

- le capital social de la Société est actuellement fixé à un million cinquante mille euro (EUR 1.050.000,-) représenté par dix mille cinq cents (10.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

- la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Changement de la dénomination de la Société de "SolarCap Partners S. à r. l." en "Solar Energy Capital Europe S.à r.l.";

2. Modification subséquente de l'Article 1 des statuts de la Société (les Statuts); et

3. Divers.

En conséquence de quoi, les parties comparantes, agissant à travers leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

34464

*Première résolution*

Les associés décident de changer la dénomination de la Société de "SolarCap Partners S. à r. l." en "Solar Energy Capital Europe S.à r.l".

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'Article 1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Le nom de la société est "Solar Energy Capital Europe S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et les présents statuts (les Statuts)."

*Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à neuf cents Euro.

*Déclaration*

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date stipulée au début des présentes. Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire,

Signé: G. BELTRAME, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 mars 2009. Relation: LAC/2009/7832. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

*Le Receveur (signé):* Franis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037763/211/132.

(090042756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

**Jura Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 85.962.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 3 décembre 2008*

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à Luxembourg (L-2086) au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

\* Monsieur Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Madame Corinne BITTERLICH, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

\* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à Luxembourg (L-1882).

Certifié sincère et conforme

JURA HOLDING S.A.

C. BITTERLICH / SCHLESSER

*Administrateur / Administrateur Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009036450/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03488. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(090040924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.